



**HAL**  
open science

## La mort de Catherine de Médicis : l'histoire curieuse d'une reine qui fut enterrée cinq fois (1589-1817)

Caroline Zum Kolk, Jacqueline Vons

### ► To cite this version:

Caroline Zum Kolk, Jacqueline Vons. La mort de Catherine de Médicis : l'histoire curieuse d'une reine qui fut enterrée cinq fois (1589-1817). Joël Cornette; Anne-Marie Helvétius. La mort des rois, de Sigismond (523) à Louis XIV (1715), Presses universitaires de Vincennes, 2017, 978-2-84292-577-2. hal-01829458

HAL Id: hal-01829458

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01829458>

Submitted on 4 Jul 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives | 4.0  
International License

**Caroline zum Kolk, Jacqueline Vons**

**Maladie, mort et funérailles de Catherine de Médicis ou : histoire curieuse d'une reine qui fut enterrée cinq fois (1588-1817)\***

dans J. Cornette (dir.), *La mort des rois*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 2016.

Le décès de Catherine de Médicis pose un problème particulier aux historiens et biographes de la reine. Comme tous les épisodes majeurs de la vie de ce personnage très controversé, sa mort suscita de nombreuses réactions, un écho qui se renforça au fur et à mesure qu'il s'éloigna de sa source, nourri et amplifié par les pamphlétaires et mémorialistes de son époque. Les pirouettes stylistiques d'un Étienne Pasquier ou d'un Pierre de L'Estoile, bien plus agréables à lire que les correspondances des personnes qui ont assisté personnellement à ce décès<sup>1</sup>, ont ainsi marqué de nombreuses descriptions de cette mort et des obsèques qui s'ensuivirent ; rares sont les études qui ont évité la tentation du romanesque.

Dans les pages qui suivent, nous présentons les différentes étapes de la maladie, du décès et de l'enterrement de Catherine de Médicis ainsi que les cinq translations successives de son corps grâce aux correspondances et documents laissés par des témoins directs : Henri III, le médecin Cavriani, le chirurgien de la Noue, l'ambassadeur de Venise Mocenigo, le maréchal de Retz et d'autres. Ces sources ne sont pourtant pas nombreuses : une dizaine de lettres et quelques documents officiels tout au plus. Leur rareté s'explique par le contexte tout à fait particulier dans lequel s'est déroulée la mort de la reine mère, dominé par les événements dramatiques qui marquèrent la fin du règne d'Henri III : la guerre civile ainsi que les meurtres du duc et du cardinal de Guise. Le 5 janvier 1589, le décès de la reine mère ne fut pas moins ressenti comme un événement marquant par les contemporains. Catherine de Médicis incarnait plus que tout autre membre de la famille royale la continuité dynastique ; sa longévité contrastait avec la courte vie de son mari et de trois de ses quatre fils. De 1533, année de son arrivée en France, à 1589, Catherine avait assisté à cinq règnes et avait connu les parents et grands parents de bon nombre des hommes et femmes qui l'entouraient au moment de sa mort. Son décès ébranla ainsi ses proches : « Nous en sommes tellement troublez que je vous oze jurer que nous ne scavons tous où nous en sommes<sup>2</sup> », écrivit Albert de Gondi, maréchal de Retz.

Ouvrons une parenthèse pour mesurer cette exceptionnelle longévité à l'aune de celle des reines de France. Du VIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, leur espérance de vie se situe à seulement 45 ans<sup>3</sup>. Qui plus est, cette moyenne baisse légèrement au XVI<sup>e</sup> siècle à 43,5 ans<sup>4</sup>, diminution due aux décès prématurés de plusieurs reines : Claude de France mourut à 25 ans, sa mère Anne de Bretagne à 28 ans, Marie d'Angleterre à 37 ans et Élisabeth d'Autriche à 38 ans. Éléonore d'Autriche, Louise de Lorraine et Marie Stuart dépassèrent la moyenne avec respectivement 60, 48 et 45 ans. Avec ses 69 ans et neuf

---

<sup>1</sup> Le premier rapporte les rumeurs qui circulent auprès les délégués des États généraux à Blois, le deuxième les bruits qui courent à Paris ; aucun des deux n'a assisté personnellement au décès de la reine mère.

<sup>2</sup> Albert de Gondi, duc et maréchal de Retz, à Louis de Gonzague, duc de Nevers, lettre du 5 janvier 1589 de Blois, BNF fr. 3422, fol. 67.

<sup>3</sup> Les reines survivent généralement à leurs époux ; si nous excluons les données trop lacunaires de l'époque mérovingienne, du VIII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, cinq rois seulement meurent sans laisser de veuve (Raoul, Philippe IV, Charles V, Louis XI et Louis XV). Ce fait s'explique par les fréquents remariages du roi qui ne reste que rarement veuf ; l'espérance de vie des femmes joue un rôle secondaire, bien qu'elle soit généralement supérieure à celle de leur époux.

<sup>4</sup> Notons que c'est sous la dynastie des Bourbons qu'intervient le changement le plus significatif à ce sujet : l'âge moyen du décès passe de 43,5 ans à 61,2 ans.

mois<sup>5</sup>, Catherine de Médicis présente ainsi une exception notable qui se démarque des valeurs de son siècle ; seules Marguerite de Provence (74 ans), Brunehaut (79 ans), Aliénor d'Aquitaine (82 ans) et Madame de Maintenon (84 ans) la dépassent dans ce domaine. Et malgré son surpoids et des accès de goutte<sup>6</sup>, Catherine de Médicis a conservé une excellente santé jusqu'à un âge avancé ; l'ambassadeur Mocenigo note concernant l'ouverture de son corps, qu'il a été « trouvé en si bon état que dans son âge avancé de 69 ans et 7 mois, elle était en si bonne santé que si, par la volonté divine, elle avait été épargnée par la pleurésie qui a causé sa mort, on croit qu'elle aurait vécu encore de nombreuses années<sup>7</sup> ».

Les événements qui précèdent et entourent ce décès sont bien connus. Sous le règne d'Henri III, la reine mère a vu décliner progressivement son influence sur la gestion de l'État ; à partir de 1576, elle passe du statut de « corégente » à celui d'auxiliaire privilégiée du pouvoir et première conseillère du roi. À partir de 1585 apparaissent des divergences majeures entre la mère et le fils, et en 1588 intervient le renvoi de plusieurs dignitaires politiques qui sont des fidèles de la reine mère : le chancelier Philippe Hurault de Cheverny, le surintendant des finances Pomponne de Bellièvre, le trésorier Nicolas de Neufville de Villeroy et les secrétaires d'État Pierre Brulart et Claude Pinart. En décembre, ce sont Robert et Marc Miron qui partent de la cour.

Le renvoi de serviteurs expérimentés et modérés reflète le durcissement de la politique royale à la fin des années 1580 ; Henri III cherche à imposer son autorité pour mettre un terme à la guerre qu'il mène sur deux fronts depuis cinq ans. En 1584, la mort du quatrième fils de Catherine de Médicis, François d'Anjou, avait placé le protestant Henri de Navarre en tête des prétendants à la succession au trône. Cette perspective suscite la révolte des ultra-catholiques, menée par le grand maître de France, Henri de Guise, avec le soutien de l'Espagne. Guise contraint le roi de signer le traité de Nemours (7 juillet 1585) par lequel il s'engage à combattre les protestants. La huitième guerre de religion qui s'ensuit est marquée par une défaite humiliante des armées royales à la bataille de Coutras (20 octobre 1587). La Ligue catholique se radicalise. Henri III quitte secrètement Paris quatre jours après la journée des Barricades (9 mai 1588) et convoque les États généraux à Blois ; ils y siègeront du 16 octobre 1588 au 16 janvier 1589.

---

<sup>5</sup> Certains contemporains lui donnent un âge différent, comme Pierre de l'Estoile qui pense qu'elle est morte à 71 ans (voir Pierre de l'Estoile, *Registre journal d'un curieux de plusieurs choses mémorables et publiées librement à la française pendant et durant le règne de Henri III<sup>e</sup>, roy de France, ... 30 mars 1574 - 2 août 1589*, BNF ms. fr. 6678, fol. 403v.)

<sup>6</sup> « La buona madre sta bene, salvo che la gotta alcuna volta la piglia ; ma al corpo buono risponde il cuore *ingentibus negotiis par* » (La bonne mère va bien, à part quelques crises de goutte ; mais à la vigueur du corps correspond un cœur à la hauteur des plus grandes affaires), lettre de Cavriana à Belisario Vinta, Paris, 14 avril 1586, dans Abel Desjardins (éd.), *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, Paris, 6 vol. ; vol. 4, p. 638. Philippe Cavriani ou Cavriana figure parmi les médecins de la maison de Catherine de Médicis depuis 1575 ; il est attaché au service de la jeune Christine de Lorraine. Fils d'Antonio Cavriani, médecin au service des Gonzague, il arrive en France avec Louis de Gonzague, duc de Nevers, en 1565. Mis en cause dans l'affaire concernant l'assassinat de madame de Villequier en 1577, il est contraint de quitter la cour, mais y revient comme négociateur et agent secret au service de la reine mère. En 1589, il suit Christine de Lorraine à Florence. Voir à son sujet Jacqueline Vons, « Les milieux médicaux à Paris vus par un médecin italien de Catherine de Médicis », *Cour de France.fr*, Paris, 1er octobre 2010 (<http://cour-de-france.fr/article1632.html>). Sur le rôle diplomatique que ce médecin érudit joue en 1585 dans les négociations entre le roi et le duc de Nevers, voir Xavier Le Person, « *Pratiques et Praticiens* ». *La vie politique à la fin du règne de Henri III (1584-1585)*, Genève, Droz, 2002, p. 280-317.

<sup>7</sup> « Fu aperto il corpo della Serenissima Regina madre, et ritrovato così ben composto, et nella grave età di 69 anni e 7 mesi che era così sano, che se dalla bontà divina le era concesso di restar libera dal mal di punta, che la ridusse a morte, si tiene, che saria vissuta ancora molti anni ». Rapport de Giovanni Mocenigo, ambassadeur de Venise, du 12 janvier 1589, dans Giovanni Mocenigo, Horatio F. Brown, *op. cit.*, vol. 4, p. 749.

Catherine de Médicis rejoint le roi quatre mois plus tard, après avoir longuement négocié à Paris avec le duc de Guise et son frère Louis, cardinal de Guise, desquels elle obtient l'accord pour rencontrer le roi à Blois. Arrivée dans la vallée de la Loire, elle finalise un autre projet qui lui tient à cœur : le mariage de sa petite fille Christine de Lorraine avec Ferdinand de Médicis, grand-duc de Toscane. Le contrat est signé le 24 octobre.

### **Maladie et décès**

À notre connaissance, les correspondances de la reine mère et de ses proches ne témoignent d'aucun problème de santé particulier dans les semaines suivantes. C'est en décembre qu'apparaissent les premières allusions à la maladie qui conduira au décès de la reine mère. Le 19 décembre 1588, l'ambassadeur vénitien Giovanni Mocenigo rapporte que Catherine a été malade, qu'elle reste un peu fiévreuse et qu'elle est tourmentée par une « très grande abondance de catarrhe » (*un'abondanza grandissima di cataro*) qui l'inquiètent<sup>8</sup>. Henri III informe le jour suivant l'ambassadeur de France à Rome que sa mère se porte mieux : « Vous pourrez ouïr parler de quelque indisposition que a eu la Royne madame et mere de fiebvre et de rheume qui ma tenu ung peu en peine, mais elle en est a present, dieu mercy, garantie de danger et espere que dans peu de jours elle sera du tout guarie<sup>9</sup> ».

Une lettre du médecin Philippe Cavriani datée du 24 décembre permet de cerner la date du début de cette maladie : c'est vers le 10 décembre que Catherine a subi « une terrible attaque de maladie dont elle avait pensé mourir<sup>10</sup> ».

La reine mère est toujours alitée le 23 décembre quand Henri III lui apprend que le duc de Guise a été mis à mort et justifie son acte par un discours relaté par Philippe Cavriani, présent dans la chambre<sup>11</sup>.

Les témoignages sur la réaction de la reine mère divergent et reflètent les différents courants d'opinion qui existent à son sujet. Le plus fiable, Cavriani, évoque un silence complet<sup>12</sup>. Des voix plus éloignées de la cour lui prêtent l'expression d'une profonde inquiétude sur les conséquences de cet acte pour le royaume (« Mon filz, vous avez mis vostre personne et le Royaulme en proye ! »<sup>13</sup>). Une troisième version émerge rapidement après le deuxième meurtre, commis le lendemain sur le frère

---

<sup>8</sup> Giovanni Mocenigo, Horatio F. Brown, « The Death and Funeral of Catherine de' Medici, as Described by the Venetian Ambassador in France », dans *The English Historical Review*, vol. 11, n° 44, 1896, p. 749. Dans la médecine ancienne, le catarrhe désigne un écoulement clair ou épais provenant d'une muqueuse, ici probablement des crachats pulmonaires.

<sup>9</sup> Lettre d'Henri III au marquis de Pisany du 20 décembre 1588, BNF NAF 2743, fol. 224v.

<sup>10</sup> « La Reina Madre è inferma, avendo passato una terribile burrasca di malattia già quindici di, per la quale pensò morire » (Cavriani à Serguidi, Blois, 24 décembre 1588, lettre éd. par Abel Desjardins (éd.), *op. cit.*, vol. 4, p. 846).

<sup>11</sup> Lettre de Cavriani à Serguidi, Blois, 24 décembre 1588, éd. par Abel Desjardins (éd.), *op. cit.*, vol. 4, p. 842.

<sup>12</sup> *Ibid.* p. 843.

<sup>13</sup> Edmond Bruwaert (éd.), *Mémoires de Jacques Carorguy, Greffier de Bar-Sur-Seine, 1582-1595*, Paris, Picard, 1880, p. 15 ; Pierre de l'Estoile, qui rapporte les rumeurs circulant à Paris, lui prête un discours plus long : « Que pensés vous avoir fait ? Dieu veuille que vous en trouvez bien. Vous avez fait mourir deux hommes qui ont laissé beaucoup d'amis. Mais au moins, mon fils, avez-vous donné ordre à l'assurance des villes, principalement à celle d'Orléans ? Si ne l'avez fait, faites le, et le plus tost que faire se pourra. Autrement il vous en prendra mal. Et ne faillés si m'en crués d'en advertir le Legat du Pape » (L'Estoile, Pierre, *op. cit.*, fol. 403 v.). Brantôme adopte également cette présentation des faits : « elle luy demanda s'il avoit mis ordre aux affaires de son royaume avant que faire ce coup. Il respondit qu'ouy. 'Dieu le veuille, dit elle, mon filz'. Comme très prudente qu'elle estoit, elle prevoyoit bien ce qu'il luy devoit advenir, et à tout le Royaume » (Brantôme, Pierre de Bourdeille, abbé de, *Recueil des Dames, poésies et tombeaux*, édité par Étienne Vaucheret, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, Gallimard, 1991, p. 69).

du Grand Maître, le cardinal de Guise. Alimentés par les adversaires de la reine mère, ces récits dépeignent Catherine de Médicis comme la complice, voir le coauteur du meurtre des Guise. La fameuse citation : « Vous avez bien coupé ; mais maintenant il faut coudre ! » reflète ce courant qui domine chez les partisans de la Ligue et à Paris ; le journal de Pierre de l'Estoile témoigne de l'émoi qu'y suscite la nouvelle du meurtre des deux frères. Émoi qui aura un impact direct sur l'organisation de l'enterrement de la reine mère, puisqu'il rend périlleux le transport de son corps à Saint-Denis : « Toutesfois le Peuple de Paris eust opinion qu'elle avoit donné consentement et occasion à la mort des deux Princes Lorrains. Et disoient les Seize que si on apportoit le Corps à Paris, pour l'aller enterrer à S. Denis, au sepulchre magnifique que de son vivant elle avoit basti à elle, et au feu Roi Henri son Mari, qu'ils le traineroient à la voirie, ou le jetteroient dans la Riviere<sup>14</sup> ».

Le 30 décembre, Cavriani dit la reine mère encore convalescente, mais très troublée (*turbata*) par la situation politique à laquelle elle ne peut trouver de remède. Il estime néanmoins qu'elle pourra bientôt retourner à ses habitudes<sup>15</sup>. Une lettre de Giovanni Mocenigo du même jour confirme l'amélioration de son état ; il précise que la fièvre a cessé, mais que la toux persiste, et que la reine ne peut toujours pas quitter son lit<sup>16</sup>.

Contre le conseil de ses médecins, Catherine, s'exposant au froid rigoureux et glacial du 1<sup>er</sup> janvier<sup>17</sup>, se rend dans la chapelle du château pour assister à la messe. Elle part ensuite à la rencontre du cardinal de Bourbon, qui se trouve en résidence surveillée dans ses appartements. Le vieil homme qui l'avait suivi fidèlement pendant de nombreuses années accuse Catherine d'être la cause de son malheur et de celui des Guises puisque c'est sur ses promesses et assurances qu'ils se sont rendus à Blois. La reine mère s'offusque et proteste ; l'altercation est telle qu'« ils commencèrent tous deux de faire fontaine de leurs yeux ; et soudain après, cette pauvre dame, toute trempée de larmes, retourne en sa chambre, sans souper. Le lendemain lundi elle s'alite ; et le mercredi, veille des Rois, elle meurt<sup>18</sup> ».

Cavriani attribue la rechute de la reine (et implicitement sa mort) aux accusations portées par le cardinal<sup>19</sup>. Le rapport de Mocenigo, plus détaillé, met l'accent sur la fin pieuse de Catherine plus que sur son état physique. On apprend néanmoins qu'une forte fièvre se déclare brusquement dans la nuit du 4 au 5 janvier et que dans la matinée qui suit, les médecins qui la visitent, constatent l'aggravation de son état qui se détériore encore au cours de la journée par une attaque d'apoplexie<sup>20</sup>. Un témoignage essentiel est donné par son chirurgien Jérôme de la Noue : « « Unze

---

<sup>14</sup> Pierre de l'Estoile, *op. cit.*, fol. 403v-404r.

<sup>15</sup> Lettre de Cavriani à Serguidi, Blois, 31 décembre 1588, éd. par Abel Desjardins (éd.), *op. cit.*, vol. 4, p. 852.

<sup>16</sup> Giovanni Mocenigo, Horatio F. Brown, *op. cit.*, p. 749.

<sup>17</sup> « esposta al freddo il primo di dell'anno, freddissimo e impetuossissimo », Cavriani à Serguidi, Blois, 6 janvier 1589, éd. par Abel Desjardins (éd.), *op. cit.*, vol. 4, p. 854.

<sup>18</sup> Lettre d'Étienne Pasquier à son fils Nicolas Pasquier. Pasquier rapporte les nouvelles qui circulent à Blois parmi les délégués des États généraux. Lettre éd. par Léon Feugère dans *Œuvres choisies d'Étienne Pasquier*, Paris, Didot frères, 1849, 2 tomes ; t. 2, p. 323.

<sup>19</sup> Lettre de Cavriani à Serguidi, lettre de Blois, 6 janvier 1589, dans Abel Desjardins (éd.), *op. cit.*, vol. 4, p. 854. Cavriani avait établi le 24 décembre un autre lien entre l'état de santé de la reine mère et le contexte événementiel, craignant que le meurtre du duc de Guise et le départ prévu de la princesse de Lorraine (elle quitte la cour en mars 1589) ne fassent empirer son état (« e con la partanza della signora principessa di Lorena, et con questo spettacolo funebre del duca di Guise, temo che la faccia male », lettre du 24 déc. 1588, p. 846).

<sup>20</sup> Le mot d'*apoplexie* vient du grec *plettô* (frapper). Il est employé pour désigner une cessation subite plus ou moins complète des fonctions d'un organe à la suite d'un trouble circulatoire ou d'une hémorragie infiltrant le tissu parenchymateux (c'est-à-dire le tissu fonctionnel) de cet organe. Autrefois, on désignait essentiellement par ce terme les effets visibles d'un accident vasculaire cérébral ou d'une hémorragie cérébrale (paralysie,

foys ie saignay la Royme mere. Et à Bloys en sa maladie derniere je l'ay saigné par l'advis des doctes et celebres medecins quatre foys, et le 5 janvier 1589 ie la saignay en la presence de feu sa majeste son fils Henry <sup>3</sup><sup>21</sup> ».

Catherine demande à se confesser et reçoit les derniers sacrements<sup>22</sup>. Pasquier note un fait particulier qui alimentera une des nombreuses légendes qui entourent la reine mère : « Elle ajoutait grande foi aux devins, et comme quelqu'un lui eut prédit autrefois que pour vivre longuement elle se devait donner garde d'un Saint-Germain, surtout elle ne voulait aller à Saint-Germain-en-Laye, craignant d'y rencontrer la mort ; et même, pour ne demeurer au Louvre, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, avait fait bâtir son plais en la paroisse Saint-Eustache, où elle faisait sa demeure : enfin Dieu voulut qu'elle mourant, elle fut logée non à un Saint-Germain, ains eut pour consolateur M. de Saint-Germain, premier confesseur du roi<sup>23</sup> ». Cette anecdote a donné lieu à une certaine confusion concernant l'histoire des constructions et résidences de la reine mère à Paris<sup>24</sup>. Notons qu'aucun Julien de Saint-Germain ne figure dans les états de maison d'Henri III ; Pasquier se trompe quand il lui attribue la charge de premier confesseur du roi. À part cela, il est en effet curieux que la reine mère ne se servît pas de son propre confesseur<sup>25</sup> ; ce fait s'explique peut-être par une certaine désorganisation des maisons royales. Le maréchal de Retz en témoigne fin septembre 1588 : « nous sommes icy avec fort peu de serviteurs et j'oze dyre sans aucun conseil<sup>26</sup> ». La reine mère n'a donc pas à son chevet son confesseur habituel.

D'après Jacques Auguste de Thou, c'est Henri III qui dicte le testament de sa mère, celle-ci étant trop faible pour le faire elle-même. Le document apporte des précisions qui contredisent cette version : « (...) ce present testament (...) fust fait, dict et nommé par ladicte Dame, par elle lu et relu au chasteau de la ville de Bloys (...) le jeudi V<sup>e</sup> jour de janvier 1589, avant midy ». Les dispositions prises à l'égard de proches parents et serviteurs de Catherine de Médicis ne laissent aucun doute sur leur auteur ; les préférences de la reine mère s'expriment dans des choix qui peuvent paraître surprenants, comme le legs de la plus grande partie de ses biens non pas à sa fille Marguerite ou au roi, mais à sa petite-fille Christine de Lorraine.

Le testament indique par ailleurs que la reine est certes capable de parler (et donc de dicter le testament), mais pas de le signer : « Ladicte dame testatrice a déclaré ne pouvoir signer pour sa

---

hémiparésie, troubles de la parole, de la vue...)... On craignait essentiellement l'apoplexie foudroyante, qui entraînait une mort rapide.

<sup>21</sup> Jérôme de la Noue, *Mémoire des Voyages*, AN K 101, n° 84, fol. 2r. La Noue (1550-1632) était le fils du chirurgien Mathurin de la Noue. Au service du roi Henri III, il accompagna Catherine de Médicis dans plusieurs de ses voyages, et soigna la reine au cours de sa pleurésie. Après le décès de la reine, sur l'ordre du roi, il accompagna Christine de Lorraine à Florence et visita Rome. Sur le rôle de la saignée en cas de *dolor lateralis* (pleurésie) voir « André Vésale et la *Lettre sur la saignée* (1539) : entre polémique privée et controverse scientifique », dans *Conflits et polémiques dans l'épistolaire (Epistulae antiquae VIII)*, Colloque international dirigé par F. Guillaumont et É. Gavaille, Tours, 2012 (sous presse).

<sup>22</sup> Giovanni Mocenigo, Horatio F. Brown, *op. cit.*, p. 749, lettre datée du 6 janvier 1589.

<sup>23</sup> Léon Feugère (éd.), *op. cit.*, p. 323. Cette anecdote est rapportée aussi par Jacques-Auguste de Thou, *Histoire universelle de Jacques Auguste de Thou depuis 1543 jusqu'en 1607*, Londres, 1737, tome 10, p. 502.

<sup>24</sup> Voir à ce sujet C. zum Kolk, « La place de Paris dans l'itinérance curiale sous les derniers Valois », dans B. Bove, M. Gaude-Ferragu, C. Michon (éd.), *Paris, ville de cour ?*, colloque international, Paris, 2014 (à paraître).

<sup>25</sup> Les derniers états de maison concernant l'hôtel de Catherine de Médicis datent de 1585. Ils indiquent deux personnes différentes qui auraient occupé cette charge : Claude Vivanci (BNF Clairambault 1216, fol. 37) ou Antoine Abely (BNF ms. fr. 21451, fol. 365v et) ; ce dernier figure aussi sur l'état qui présente les serviteurs des années 1547-1585 (BNF NAF 9175 ; les personnes figurant sur cet état sont intégrées dans une base de données consultable en ligne : Caroline zum Kolk, *La Maison des reines de France au 16<sup>e</sup> siècle. Nobles, officiers et domestiques (1494-1590), base de données*, Paris, Cour de France.fr, 2007, <http://cour-de-france.fr/article131.html>). Dans son testament, Catherine de Médicis lui lègue 4000 écus (note 27).

<sup>26</sup> Lettre sans date d'Albert de Gondi, maréchal de Retz, à Louis de Gonzague, duc de Nevers, BNF ms. fr. 3407, fol. 115, citée par N. Le Roux, *Un régicide au nom de Dieu*, Paris, Gallimard, 2006, p. 207.

debilité. Ledict seigneur Roy, ladictte dame Royne son espouse, ladictte dame Princesse et lesdicts sieurs de Ris [Claude de Faucon de Ris, premier président du Parlement de Bretagne] et Dupuy [peut-être Claude Dupuy<sup>27</sup>] ont signé la minutte des presentes, avec ledict notaire et tabellion soussignés<sup>28</sup> ».

D'après Mocenigo, Catherine décède à 13h30<sup>29</sup> ; Jérôme de la Noue situe la mort approximativement « a mydy ou environ »<sup>30</sup>. Un rapport anglais conservé dans les papiers de Lord Cecil indique que la mort intervient plus tard, vers sept (dix-neuf ?) heures, et qu'elle donne lieu à des soupçons d'empoisonnement, puisque la reine Louise de Lorraine et le cardinal de Bourbon sont également malades : « La reine mère est morte le 5 à 7 heures, non pas sans suspicion d'empoisonnement, bien que les plus sages pensent qu'elle a été l'inspiratrice de tout ce que le roi a fait. Le cardinal de Bourbon et la reine régnante sont tous les deux malades, ce qui renforce la conviction de ceux qui pensent que la reine mère est morte suite à un empoisonnement<sup>31</sup> ». Brantôme évoque également ces rumeurs, mais tient pour certain qu'elle est « morte et crevée de despit<sup>32</sup> ». Pour ses adversaires, Catherine est décédée « étouffée par le poison mortel qu'elle nourrissoit depuis si longtems en son sein<sup>33</sup> ».

### Ouverture du corps et embaumement

Henri III ne semble en rien partager les soupçons d'empoisonnement. Le roi décrit a posteriori l'évolution de la maladie de sa mère au marquis de Pisany dans une lettre rédigée le 19 janvier :

« Je laisseray ce propos des affaires publics de mon Royaume Pour vous dire l'affliction particuliere de laquelle il a pleu a Dieu me visiter par la perte que j'ay faicte de la feue Royne ma dame et mere, qui passa a plus heureuse vie le 4<sup>e</sup> de ce mois apres une maladie de fièvre et d'une grande defluxion dans l'estomac qui lui avoit duré quinze ou seize jours, s'y estant encores sur la fin adjouste une pleureusie<sup>34</sup> ».

Henri III ne précise pas si cette description résulte d'un diagnostic posé du vivant de la reine mère ou de l'examen autopsique. Dans son testament, Catherine laisse des legs à quatre servants médicaux

---

<sup>27</sup> Cette identification est incertaine, aucun état de maison pour les années 1585-1589 n'ayant été conservé. Le testament précise à un autre endroit que Dupuy occupe la charge de *Chancelier de la reine mère*.

<sup>28</sup> Jacques-Auguste de Thou, *op. cit.*, tome 10, p. 501. Plusieurs copies du testament de Catherine de Médicis ont été conservées : BNF NAF 7111 (fol. 251), BNF Dupuy 137 (fol. 164), BNF fr. 20176 (fol. 69) et Bibliothèque de l'Institut de France, Godefroy 307, fol. 142. Il a été édité au XIXe siècle par Hector de la Ferrière-Percy, Gustave Baguenault de Puchesse, André Lesort (éd.), *Lettres de Catherine de Médicis*, Paris, Imprimerie Nationale, 1880-1943, 11 tomes ; tome. 9, p. 494-498, et l'abbé C. Chevalier, *Debtes et créanciers de la Royne mere Catherine de Médicis* (1589-1606), d'après les Archives royales de Chenonceau, Paris, J. Techener, 1862, p. 15-21.

<sup>29</sup> Giovanni Mocenigo, Horatio F. Brown, *op. cit.*, p. 749.

<sup>30</sup> Jérôme de la Noue, *Mémoire...*, folio 2r.

<sup>31</sup> « The Queen Mother died the 5 of this instant at 7 of the clock, not "bwitt" [without] suspicion of poison, although the wisest sort suppose her to have been the deviser of all this that the King has done. The Cardinal of Bourbon and the Queen regnant are both sick, which augments the opinion of those that believe the Queen Mother to have died by poison ». Lettre de Sir Cecil du 9 janvier 1589, *Calendar of the Cecil Papers in Hatfield House*, vol. 13 (Addenda), Londres, His Majesty's Stationery Office, 1915, p. 399. La nouvelle de la mort est confirmée le 11 janvier par d'autres canaux : « News came Sunday evening of the death of the Queen Mother of France. She was greatly distressed by the deaths of the Duke and Cardinal of Guise ». *Calendar of State Papers Foreign*, Elizabeth, Volume 23, January-July 1589. Originally published by His Majesty's Stationery Office, London, 1950.

<sup>32</sup> Brantôme, Pierre de Bourdeille, abbé de, *op. cit.*, p. 69.

<sup>33</sup> Thou, *op. cit.*, tome X, page 501.

<sup>34</sup> Lettre d'Henri III au marquis de Pisani du 19 janvier 1589, BNF NAF 2743, fol. 234r.

dont deux ont assisté personnellement au décès de la reine mère : il s'agit du médecin Philippe Cavriani<sup>35</sup> - que le statut professionnel obligeait à assister à une autopsie sans la pratiquer lui-même - et du chirurgien Jérôme de la Noue<sup>36</sup>. Cavriani a très probablement été témoin de l'ouverture du corps, mais ce fut Jérôme de la Noue, le chirurgien qui l'avait saignée le matin même, qui embauma le corps, après l'avoir très probablement ouvert<sup>37</sup>.

Sur la procédure, les témoignages sont succincts : « Le corps de Son Altesse la Reine-Mère a été ouvert », puis « refermé et embaumé », rapporte l'ambassadeur de Venise le 12 janvier<sup>38</sup>. Il est certain qu'il n'existait pas encore un modèle, un protocole d'ouverture tel que l'on en trouve dans des rapports d'expertise médico-légale, science encore balbutiante à l'époque<sup>39</sup>. Le contexte de l'ouverture est celui d'un rituel d'embaumement, une pratique ancienne<sup>40</sup> encore bien attestée au XVI<sup>e</sup> siècle dans la correspondance privée et dans de nombreux manuels et traités en latin et en vernaculaire, rédigés par des médecins et des chirurgiens, qui éprouvent la nécessité de transmettre par écrit un savoir et un savoir-faire caractérisé par une description précise des gestes et de leur enchaînement, des listes d'ingrédients et de baumes. Le petit traité, *La Vraye et parfaite methode de conserver et embaumer les corps morts : avec la description des baumes qui sont nécessaires pour ce faire*<sup>41</sup>, de Jacques Guillemeau<sup>42</sup>, chirurgien ordinaire sous trois rois, Henri III, Henri IV et Louis XIII, s'ouvre par un rappel de l'ancienneté des pratiques d'embaumement attestée chez les Scythes et les Égyptiens ou encore dans la Bible, puis décrit minutieusement le rituel d'embaumement réservé au corps des rois et des princes. Deux techniques étaient possibles et souvent même utilisées conjointement pour « préparer » le corps : un embaumement interne, en remplissant le cadavre de substances balsamiques et dessiccatives, et un embaumement externe par application d'aromates<sup>43</sup>.

---

<sup>35</sup> Cavriani, Cavriano ou Cavriana est fréquemment orthographié *Cabrian* dans les documents de l'époque (comptes de la maison, testament). Le nom de *Labrion* est une mauvaise lecture faite par l'abbé Chevalier, *op. cit.*, p. 18.

<sup>36</sup> Les deux autres nommés par le testament sont l'apothicaire Henri Lefèvre et le médecin Pierre Lefèvre qui assista à l'ouverture du corps de Charles IX et de Henri III. Jérôme de la Noue figure parmi les chirurgiens qui ouvrirent le corps de Henri IV. Voir Jacqueline Vons, *op. cit.* ; Jacqueline Vons et Pauline Saint-Martin, *Certitudes et incertitudes autour de la mort de Charles IX. Enquête sur l'autopsie d'un roi*, Paris, Cour de France.fr, 2009 ; Patrice Le Floch-Prigent, Philippe Bonnichon et Denis Pariente, « La mort du roi Henri IV (14 mai 1610). Analyse du compte rendu d'autopsie de Jacques Guillemeau », dans *Histoire des sciences médicales*, 2009, 43 (2), p. 177-184.

<sup>37</sup> « je lenbosmay » (Jérôme de la Noue, *Mémoire...*, folio 2r).

<sup>38</sup> « Fu aperto il corpo della Serenissima Regina madre (...). Serrato poi et imbalsamato (...) », dans Giovanni Mocenigo, Horatio F. Brown, *op. cit.*, p. 749, lettre du 12 janvier 1589.

<sup>39</sup> Voir à ce sujet Fabrice Brandli et Michel Porret, *Les corps meurtris. Investigations judiciaires et expertises médico-légales au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.

<sup>40</sup> Voir par exemple Laurie Baveye, « La mort de Philippe le Bon, duc de Bourgogne (15 juin 1467) d'après une lettre de son apothicaire Poly Bulland et les comptes des funérailles de ce prince », Paris, Cour de France.fr, 2011 (<http://cour-de-france.fr/article2123.html>).

<sup>41</sup> Il s'agit d'un codicille d'une dizaine de pages in folio, n.p., placées à la fin de Jacques Guillemeau, *Chirurgie*, Paris, Nicolas Buon, 1612.

<sup>42</sup> Voir Jacqueline Vons, « Guillemeau, Jacques (1549-....) », dans : *Le Monde médical à la cour de France*. Base de données biographique publiée en ligne sur Cour de France.fr (<http://cour-de-france.fr/article655.html>).

<sup>43</sup> Les études sur les aspects techniques de l'embaumement au Moyen Âge et à l'époque moderne sont peu nombreuses par rapport à toute la symbolique du corps exposé. Voir Patrice Georges, « Mourir, c'est pourrir un peu... Techniques et intentions de la lutte contre la corruption des cadavres à la fin du Moyen Âge », *Micrologus* VII, 1999, p. 359-382 ; du même, « L'embaumement en France : le verbe et les actes », Actes du XV<sup>e</sup> congrès Guillaume Budé, Orléans, 2003, p. 1112-1123 (avec une bibliographie critique) ; Jacqueline Vons, « Des procédures et de l'usage des embaumements chez Jacques Guillemeau (1550-1613) et Steven Blankaart (1660-1704) », dans Ph. Charlier (dir.), *2e colloque de pathographie, Loches, avril 2007*, Paris, De Boccard, 2009, p. 293-303.



Dans le premier cas, l'éviscération était nécessaire : des incisions profondes étaient pratiquées dans les muscles, le cœur était prélevé pour être embaumé à part et déposé dans une urne ; les autres viscères étaient examinés assez superficiellement dans les trois « ventres » (abdomen ou cavité inférieure, cavité thoracique ou moyenne et cavité crânienne ou supérieure). On relevait également les lésions et les blessures<sup>44</sup>, en fonction des circonstances de la mort, afin de vérifier le caractère naturel ou non du décès et de justifier ou d'infirmier les hypothèses relatives à la cause de la mort. Par les différentes incisions, on remplissait ensuite le corps d'étoffe imprégnée de baumes grossiers (c'est-à-dire communs), généralement composés de substances végétales aromatisées réduites en poudre, connues depuis l'antiquité. Guillemeau note par exemple un baume fait à partir de sept ou huit poignées de plantes (sauge, romarin, camomille, absinthe, marjolaine, pouliot, grande et petite centaurée, roses rouges) séchées au four, réduites en poudre, et mêlées à six livres de cendre commune ou de cendre de sarment, et à huit livres de plâtre, et un autre, plus subtilement composé de huit onces de chacune des plantes suivantes : absinthe, lavande, marjolaine, romarin, thym, mélisse, cyprès, menthe, sauge, aneth, origan, pouliot, roses rouges, cinq onces de *calamus odoratus*, racine de souchet, gentiane, iris de Florence, bois de roses, six onces de benjoin, styrax, aloès, myrrhe, et quatre onces de clous de girofle et de noix de muscade. Le corps est enfin recousu et oint de baumes subtils (baume du Pérou, térébenthine de Venise) avant d'être placé dans une toile cirée étroitement ficelée et déposé dans un cercueil de plomb, lui-même soudé et placé dans un cercueil en bois dont l'intérieur est enduit de poix afin de conserver intact le cercueil de plomb en empêchant l'air de pénétrer. L'odeur des aromates devait se substituer à l'odeur putride du cadavre et révéler ainsi le corps glorieux, distinct du corps charnel du roi<sup>45</sup>.

Ces techniques et ces produits furent-ils utilisés pour Catherine de Médicis ? Tout apothicaire de cour disposait des substances nécessaires, d'autant plus que la mort de Catherine n'était pas inattendue. Un examen des viscères fut-il pratiqué ? Il n'existe pas de rapport écrit de l'examen (à moins que ce dernier n'ait disparu)<sup>46</sup>. Comme indiqué plus haut, l'ambassadeur vénitien se contente d'énumérer trois actions : ouvrir, refermer et embaumer le corps, et décrit ensuite le rituel de son exposition. L'ordre des termes est surprenant ; faut-il comprendre que la reine n'ait été embaumée que par application externe ? Cette hypothèse est confortée par le témoignage de Jérôme de la Noue qui indique qu'il était seul à pratiquer l'embaumement (« je l'enbosmay<sup>47</sup> »).

Les causes de la mort sont annoncées dans une lettre de Cavriani à Serguidi dès le 6 janvier. Si le diagnostic résulte d'un examen post-mortem, celui-ci a dû avoir lieu le jour de la mort ou au matin du 6 janvier (jour des Rois), avec à peine 24 heures de délai entre la mort et l'ouverture du corps. En réalité l'explication renvoie à la théorie médicale en usage et ne nécessite pas obligatoirement un

---

<sup>44</sup> Voir par exemple Pauline Saint-Martin, Stéphane Velut et Jacqueline Vons, « Un témoignage d'André Vésale sur la mort d'Henri II », in *Pouvoir médical et fait du prince au début des temps modernes* (J. Vons et S. Velut, éd.), Paris, De Boccard, 2011, p. 29-45.

<sup>45</sup> Sur la théorie des deux corps du roi, voir Ernst Hartig Kantorowicz, *Les deux corps du roi : essai sur la théologie politique au Moyen âge*. Bibliothèque des histoires, Paris, Gallimard, 1989 et l'ouvrage de son disciple Ralph Giesey, *Le roi ne meurt jamais*, Paris, Flammarion, 1987. Une des premières à démontrer ses faiblesses fut Elizabeth A.R. Brown (voir *Entretien avec Elizabeth A. R. Brown*, Paris, Cour de France.fr, 2014, p. 8-9, <http://cour-de-france.fr/article3388.html>), puis Alain Boureau (*Le simple corps du roi. L'impossible sacralité des souverains français France XVème-XVIIIème siècles*, Paris, Editions de Paris, 1988). Voir la synthèse récente sur cette question dans Stanis Pérez, *La mort des rois*, Grenoble, Jérôme Million, 2006, p. 8-17.

<sup>46</sup> Cavriani est l'auteur présumé du traité, *Anatomia depicta*, où il transcrit un certain nombre de rapports d'autopsies auxquelles il a assisté ou dont il a reçu le texte. Celui de la reine mère n'y figure pas. Voir Philippe Cavriani, *Anatomia depicta, manoscritto nuove accessioni 329, Trascrizione, traduzione e commenti*, Roma, Istituto della enciclopedia italiana, 2010.

<sup>47</sup> Jérôme de la Noue, *Mémoire...*, folio 2r.

examen des viscères. Pour Cavriani, le premier signe de la maladie fut la « douleur latérale » (*male di costato*), qui est dans la plupart des traités médicaux anciens un signe de pleurésie, inflammation de la plèvre, accompagnée de toux et de crachats. Toujours selon Cavriani, l'inflammation s'est ensuite étendue dans le tissu des deux poumons et est cause de la maladie dite péripneumonie ; le médecin précise dans la même lettre que la matière purulente est remontée au cerveau ce qui a provoqué l'apoplexie<sup>48</sup>. Aucune indication n'est donnée sur l'état du cerveau, ce qui fait penser qu'il n'y a pas eu d'examen approfondi du viscère.

L'accident cérébral apparaît donc ici comme la conséquence ultime d'une péripneumonie<sup>49</sup> (parfois appelée pleuro-péripneumonie) aggravée par l'exposition au froid du 1<sup>er</sup> janvier. Il pourrait appuyer l'interprétation d'une paralysie (partielle ?) de la reine qui explique pourquoi elle était incapable de signer son testament. L'espoir d'amélioration qu'Henri III mentionnait dans sa lettre au marquis de Pisany le 20 décembre 1588<sup>50</sup> était pourtant légitime, même si les termes employés (la « peine », au sens de tourment) montrent que l'inquiétude fut réelle : on craignait beaucoup le catarrhe ou « rheume », c'est-à-dire tout écoulement supposé provenir du cerveau engorgé d'humeurs, se portant sur le nez, la gorge ou le poumon, et dont l'issue pouvait être fatale<sup>51</sup>.

### **Exposition du corps et enterrement à l'église Saint-Sauveur de Blois**

Une fois le corps embaumé et mis dans un cercueil, se déroule le cérémoniel qui précède l'enterrement des reines de France depuis les funérailles d'Anne de Bretagne<sup>52</sup>. Rappelons que les enterrements royaux ont trouvé au XVI<sup>e</sup> siècle, après une longue période de gestation, leur forme la plus aboutie. Ils se déroulent, en ce qui concerne la reine, en plusieurs étapes : l'exposition du corps et de l'effigie sur le lieu de décès est suivie d'un cortège qui amène la défunte à Paris où est organisée une entrée, comme pour une reine vivante. Après une messe et des prières à Notre Dame, la dépouille est transférée à Saint-Denis où ont lieu l'oraison funèbre et l'enterrement. Le héraut d'armes de la reine annonce sa mort. Les insignes de son pouvoir (main de justice, sceptre, couronne) sont déposés sur son cercueil et ses maîtres d'hôtel rompent leur bâton de commandement, proclamant qu'il n'y a plus de « maison ouverte ».

Dans le cas de Catherine de Médicis, ce protocole fut respecté dans la mesure du possible. Son corps fut exposé pendant quarante jours dans une chambre drapée de noir, veillé par les dames et

---

<sup>48</sup> « la Reina... passò a miglior vita di un male di costato, il quale era passato a un altro, detto peripneumonia, che tanto importa quanto infiammazione dei polmoni ; e amendue le recarono l'apoplessia, essendo montata la materia d'ambidue loro al capo », lettre de Cavriani à Serguidi de janvier 1589, dans Abel Desjardins (éd.), *op. cit.*, vol. 4, p. 853.

<sup>49</sup> Pour une définition de la péripneumonie et l'historique de son interprétation depuis Hippocrate, voir par exemple Herman Boerhaave, *Traité de la péripneumonie*, traduit du latin et commenté par Gerard Van Swieten, Paris, chez Desaint et Saillant, 1760.

<sup>50</sup> Lettre d'Henri III au marquis de Pisany du 20 décembre 1588, BNF NAF 2743, fol. 224v.

<sup>51</sup> Voir par exemple la définition qu'en donne Louis Guyon dans *Le miroir de beauté et santé corporelle*, Lyon, Chez Claude Prost, 1564, livre I, p. 142.

<sup>52</sup> Voir sur l'histoire des funérailles de reines entre autres Fanny Cosandey, *La Reine de France. Symbole et pouvoir*, Paris, Gallimard, 2000, p. 206-256 ; Murielle Gaude-Ferragu, *La reine au Moyen Âge*, Paris, Tallandier, 2014, p. 183-193 et de la même « Les femmes et la mort : sépultures et funérailles des reines et des princesses au bas Moyen Âge », dans Armelle Alduc-Le Bagousse (dir.), *Inhumations de prestige ou prestige de l'inhumation ? Expressions de pouvoir dans l'au-delà (IV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, Caen, CRAHAM, 2009, p. 383-404. Sur l'enterrement d'Anne de Bretagne : Pierre-Gilles Girault, *Les funérailles d'Anne de Bretagne, reine de France. L'Hermine regrettée*, Blois, Gourcuff Gradenigo, 2014 ; Didier Le Fur, « Les funérailles d'Anne de Bretagne », dans 303. *Arts, recherches et créations*, n° 77, juillet 2003, p. 18-29 ; Choque, Pierre, dit Bretagne, *Récit des funérailles d'Anne de Bretagne*, par Pierre Choque, dit Bretagne, son héraut d'armes, BNF fr. 23936, manuscrit édité par Lucien Merlet et Max de Gombert, *Récit des funérailles d'Anne de Bretagne: précédé d'une complainte sur la mort de cette princesse*, Paris, Aubry, 1858.

demoiselles de la maison de la défunte qui se relayaient toutes les deux heures ; des frères cordeliers priaient. Dans la pièce principale du château, tendue de draps d'or, étaient installés l'effigie de la reine et un canope. Pendant quarante jours, on dressa une table à manger matin et soir devant un fauteuil vide ; puisque la reine mère ne donna pas signe de vie, les mets furent distribués aux pauvres<sup>53</sup>.

La période de l'exposition révolue, les circonstances ne permettaient pas le transport du corps à Paris. C'est ainsi à Blois, dans l'église Saint-Sauveur située dans l'avant-cour du château, que la reine mère fut enterrée. Contrairement à la tradition, le roi et la reine assistèrent à l'enterrement, pleurant abondamment<sup>54</sup>. L'archevêque de Bourges Regnault de Beaune prononça l'oraison funèbre<sup>55</sup>.

### **La translation du corps à Saint-Denis**

L'enterrement de Catherine de Médicis ne se fit ainsi pas dans le dénuement, contrairement à ce qu'avance Pierre de L'Estoile<sup>56</sup>. Enseveli après quelques jours dans le sol d'une chapelle sans signe particulier<sup>57</sup>, le cercueil de la reine mère resta pendant vingt ans à l'église Saint-Sauveur. Etienne Pasquier indique que l'enterrement dans une chapelle aurait été provoqué par une forte odeur qui se serait dégagée du cercueil ; la reine mère aurait été mal embaumée, la ville de Blois manquant des baumes nécessaires. On peut émettre des doutes à ce sujet. Il paraît improbable que Blois, située sur un axe de grand commerce et résidence royale, ait manqué d'apothicaireries possédant les substances aromatiques nécessaires aux embaumements ; deuxièmement, rien n'indique que le protocole d'embaumement ait été « bâclé ». Le corps avait déjà reposé pendant quarante jours au château sans qu'un problème d'odeur fût signalé... L'enterrement dans une chapelle sans aucun signe marquant l'emplacement du tombeau fait penser davantage à une mesure provisoire prise dans l'attente du transfert du corps à Saint-Denis ; exposer le cercueil dans l'église pendant plusieurs semaines aurait été contraire aux convenances. Notons enfin que les récits d'une putréfaction rapide ou inhabituelle font partie d'un discours de dénigrement bien connu des historiens.

Sous le règne d'Henri IV, le royaume pensa ses plaies et se remet du désastre des guerres civiles ; l'heure n'est pas à la commémoration de la dynastie des Valois. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle paraissent de nombreux ouvrages d'histoire, rédigés dans un but explicatif, mais aussi expiatoire, visant à dédouaner la nation des crimes commis pendant les guerres de religion ; l'unité nationale doit être reconstituée. Des historiens protestants comme Jacques Auguste de Thou (*Histoire universelle*, 1604-1608) et Agrippa d'Aubigné (*Histoire universelle*, 1616-1620, *Les Tragiques*, 1616) aux plumes employées par Richelieu (Scipion Dupleix, auteur de *l'Histoire générale de France*, 1620-1628, *l'Histoire de Henri III*, 1630 et *l'Histoire de Henri IV*, 1632 ; Pierre et Jean Baptiste Matthieu dont *l'Histoire de France* parut en 1631) prend forme une réinterprétation de l'histoire qui exalte la nouvelle dynastie au détriment de la précédente. Catherine de Médicis ne trouve aucun défenseur parmi ces érudits qui n'hésitent pas à utiliser comme source des pamphlets et libelles du XVI<sup>e</sup> siècle, perpétuant ainsi la légende noire de la reine<sup>58</sup>.

---

<sup>53</sup> Giovanni Mocenigo, Horatio F. Brown, *op. cit.*, p. 749.

<sup>54</sup> Giovanni Mocenigo, Horatio F. Brown, *op. cit.*, p. 750

<sup>55</sup> Éditée par H. de la Ferrière-Percy, G. Bagueuault de Puchesse, A. Lesort (éd.), *op. cit.*, tome 9, pp. 498-510.

<sup>56</sup> « Elle n'eust pas plustost rendu le dernier soupir qu'on en fist non plus d'estat que d'une chèvre morte », Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, fol. 404. Brantôme insiste sur le respect des convenances : « Elle fut mise en son lict de parade, ainsin que j'ay ouy dire à une de ses dames, ny plus ny moins que la Reyne Anne [...] et vestue de memes habits royauls qu'avoit ladicte Reyne [...] et fust portée amprez dans l'Eglise hors du chasteau, en mesme pompe et sollamprnité que ladicte Reyne Anne » (Brantôme, *op. cit.*, p. 70).

<sup>57</sup> Pasquier, *op. cit.*, p. 323.

<sup>58</sup> Agrippa d'Aubigné a le mérite de la clarté : « Toutes les désolations que nous avons eues de nostre temps en France depuis la mort du roi Henry [II] ne procèdent d'ailleurs que du mauvais gouvernement, conduite et

Trois Valois assistèrent aux dernières années du règne d'Henri IV : Marguerite de Valois (1553-1615) et deux enfants issus des amours extra-conjugales d'Henri II et Charles IX, Diane de France, duchesse d'Angoulême (1538-1619) et Charles de Valois, comte d'Auvergne (1573-1650). Des trois, seule Diane, duchesse d'Angoulême, se préoccupa du sort de la dépouille de Catherine de Médicis, et de celle d'Henri III, reposant à Compiègne.

Diane est la fille naturelle d'Henri II et de Filippa Ducci, née le 25 juillet 1538 à Moncalieri. Henri ayant fait preuve de fécondité, cette naissance avait provoqué une situation difficile pour Catherine de Médicis, qui n'avait accouché d'aucun enfant en quatre ans de mariage. La petite fille reçut le prénom de Diane de Poitiers et fut élevée à la cour de France. Sa vie durant, elle entretint d'excellentes relations avec sa belle mère Catherine qui l'intégra dans sa maison, l'associa à des négociations politiques et organisa des mariages avantageux pour sa protégée<sup>59</sup>. En 1572, Diane fut légitimée par Charles IX. Duchesse d'Angoulême depuis 1582, elle fit construire à partir de 1585 à Paris un hôtel d'une architecture en avance de son temps<sup>60</sup>.

La duchesse n'avait pas assisté à la mort de Catherine de Médicis ; de Paris, elle s'était réfugiée fin 1588 à L'Isle-Adam, dont elle partit pour Blois le 16 janvier, à l'annonce de la mort de Catherine de Médicis. Elle arriva en portant le deuil, accompagnée d'une forte suite armée et de 50 000 écus d'or destinés à l'armée royale. Henri III lui confia la charge de négocier un rapprochement avec Henri de Navarre. Après son assassinat, Diane se montra loyale envers Henri IV qui récompensa sa fidélité et ses compétences en la nommant gouverneur du Limousin (1594), puis du Bourbonnais (1605).

En 1594, le roi avait promis à Louise de Lorraine de poursuivre les assassins de son époux et d'enterrer son corps dans l'abbaye de Saint-Denis. Cette promesse était restée sans suite ; la paix venue, ni Henri III ni sa mère ne furent transférés dans la nécropole royale. En 1609, Diane de France jugea le moment venu pour rappeler au roi sa promesse. Prudemment, elle demanda d'abord l'autorisation pour transférer une seule des deux dépouilles, celle de Catherine de Médicis. Henri IV pouvait difficilement la lui refuser, d'autant plus que la duchesse promit de prendre en charge les frais. Le roi informa les religieux de l'abbaye de Saint-Denis de sa décision : « Notre tres chere sœur la duchesse d'Angoulesme, desireuse d'avoir l'honneur de rendre en quelque action tesmoignage de la reverence qu'elle porte a la mémoire de la deffunte Roynne mere, nous a requis de trouver bon qu'elle se charge du transport du corps de ladite dame deffunte de l'Eglise St Saulveur de notre Château de Blois en celle de St Denys pour estre déposé prez de celui du feu Roy Henry son mary. Ce que nous vous avons par la presente voulu mander avoir agreable, et ordonne que vous ayez a recepvoir ledit corps a l'effect susdit lorsque madite sœur l'y fera conduire<sup>61</sup> ».

---

conseil de la Roynne-mère du Roy ». Agrippa d'Aubigné, *Les Tragiques*, Maillé, imprimeur Jean Moussat, 1616 ; réédition Paris, éd. Garnier-Plattard, 1966, livre 1, p. 101.

<sup>59</sup> Ses mariages avec Horacio Farnèse et François de Montmorency ne furent toutefois pas des plus heureux. Diane eut très probablement une relation amoureuse avec Louise de Charançonais que Catherine avait intégrée également dans sa maison. Sur le lien entre les deux femmes on ne dispose que de quelques éléments épars, comme la demande de Diane d'être enterrée aux côtés de Louise et le portrait de celle-ci qu'on trouva dans ses affaires après son décès. De son côté, Louise, décédée en 1591, avait légué tous ses biens à Diane. Sur Diane de France, voir Claude Lhote et Claude Troquet, *Diane, bâtarde du roi, princesse de la Renaissance*, Paris, Éditions Lulu.com, 2013 ; Isabelle Pébay et Claude Troquet, *Diane de France et l'hôtel d'Angoulême en 1619*, Paris, Paris musées, 1995, ainsi que sa notice biographique dans le *Dictionnaire des femmes de l'Ancienne France* publiée par la SIEFAR : [http://www.siefar.org/dictionnaire/fr/Diane\\_de\\_France](http://www.siefar.org/dictionnaire/fr/Diane_de_France). Diane et son amie Louise de Charançonais figurent dans plusieurs états de maison de Catherine de Médicis : Diane à partir de 1554 avec interruptions jusqu'en 1581, Louise de Charançonay en 1568-1569 et encore en 1583.

<sup>60</sup> Il s'agit de l'actuel hôtel de Lamoignon qui présente un des premiers ordres colossaux de l'architecture parisienne.

<sup>61</sup> Lettre d'Henri IV aux religieux de l'abbaye de Saint-Denis du 26 mars 1609, AN K 108, n° 104.

Le transport du corps eut lieu les jours suivants. Le 4 avril, Diane informe le grand prieur Esselin de l'arrivée imminente du cercueil et rappelle ce qui a été convenu pour son accueil : « Monsieur Esselin, Le corps de la feu Roïne mère du feu Roy est arrivé ce jourd'huy a St Clou, et sera demain à St Denys sur les neuf heures du soir, suyvnt ce que nous advisasmes hier. Je vous prie de le faire enfermer dans le cœur de vostre eglise pour y passer la nuit, et faire dire vespres et libera comme vous m'aviez promis et le landemain au matin vous le ferez s'il vous plaist mettre dans la chapelle ou est son effigie et celle du feu Roy son mary. Je vous yray veoir lung de ses jours pour faire faire le reste<sup>62</sup> ».

Catherine trouve ainsi sa place à côté d'Henri II dans la chapelle qu'elle avait fait construire dans la prolongation du transept nord de la basilique<sup>63</sup>. On comprend à la lecture des instructions que son enterrement à Saint Denis se fit dans la plus grande discrétion et sans cérémonie particulière. Il en sera de même pour le corps d'Henri III dont Diane organise le transfert l'année suivante, cette fois avec l'accord de Marie de Médicis<sup>64</sup>. Jacques Doublet, moine de Saint-Denis, décrit en 1625 l'endroit de la chapelle où se situent les tombeaux : « Au premier estage, qui est creusé dans la terre, est le lieu où sont posez les cercueils en plomb : Le second étage contient dans le milieu le superbe Mausolé du Roy Henry second & de la Reyne Catherine de Médicis<sup>65</sup> ».

La chapelle des Valois, restée inachevée et mal entretenue par les moines, menaçait ruine au début du 18<sup>e</sup> siècle. Elle fut démolie en 1719 et les sarcophages transférés à l'intérieur de la basilique, avec le tombeau de Catherine de Médicis et Henri II qui fut installé dans le transept nord, en face de celui de Louis XII et Anne de Bretagne. Les moines aménagèrent un caveau sous le tombeau ; c'est à cet endroit que furent déposés les cercueils de Catherine de Médicis et Henri II ainsi que ceux de leurs fils et de certaines de leurs filles.

Ce troisième transfert du corps de Catherine ne fut pas le dernier. Le 1<sup>er</sup> août 1793, la Convention décide de la destruction des tombeaux et mausolées des rois de France<sup>66</sup>. Cette mesure, prise « au plus fort des périls qui menacent la République (...), propre à galvaniser les énergies républicaines », est précédée de la fonte des effigies de cire des rois, organisée par la municipalité de Saint-Denis<sup>67</sup>. Le démontage des monuments commence le 6 août ; il entraîne l'exhumation des corps. Restent

---

<sup>62</sup> Lettre de Diane de France au grand prieur Monsieur Esselin du 4 avril 1609, AN K 108, n° 104.

<sup>63</sup> Sur cette chapelle dont la construction fut projetée par Catherine dès 1560 voir Sabine Frommel, « Florence, Rome, La France : La convergence de modèles dans l'architecture de Catherine de Médicis », dans Sabine Frommel, Gerhard Wolf (dir.), *Il mecenatismo di Caterina de' Medici*, Venise, Marsilio, 2008, p. 296-300 et de la même avec la collaboration de Flaminia Bardati (dir.), *Francesco Primaticcio architetto*, Milan, 2005, p. 148-171. Sur son emplacement voir M. Wyss, *Atlas historique de Saint-Denis, des origines au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1996, et Alexandre Le Blond, « Plan de l'église de Saint-Denis en France », dans Dom (Michel) Félibien, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denis en France contant la vie des abbez qui l'ont gouvernée depuis onze cent ans (...)*, Paris, Leonard, 1706, p. 529.

<sup>64</sup> Le transfert vers Saint-Denis eut lieu le 22 juin 1610 (Doublet, Jacques, *Histoire de l'abbaye de St Denys en France, contenant les antiquités d'icelle, les Fondations, Prerogatives et Privileges. Ensemble les Tombeaux et Épitaphes des Roys, Reynes, Enfans de France, & et autres signalez Personnages qui s'y treuvent iusques à present. Le tout recueilly de plusieurs histoires, Bulles de Papes, et Chartes de Roys, Princes, et autres documens Autentiques. Par F. Jacques Doublet, Religieux de ladite Abbaye*, Paris, Nicolas Buon, 1625, p. 1357).

<sup>65</sup> Jacques Doublet, *op. cit.*, p. 1339. Le terme de mausolée désigne le tombeau d'Henri II et de Catherine de Médicis, conçu par le Primatice et décoré de sculptures de Germain Pilon (1560-1570). Il fut placé dans la chapelle des Valois en 1573. Voir l'article et les indications bibliographiques de Mary L. Levkoff, « Remarques sur les tombeaux de François I<sup>er</sup> et de Henri II », dans Hervé Oursel, Julia Fritsch (dir.), *Henri II et les arts*, Paris, École du Louvre, p. 53-64, ainsi que Claire Mazel, « À corps et à cœurs : les monuments funéraires des Valois, 1461-1589 », dans J. A. Chroscicki, M. Hengerer, G. Sabatier (dir.), *Les funérailles princières en Europe. 2. Apothéoses monumentales*, Rennes/Versailles, PUR, CRCV, 2013, p. 229-243.

<sup>66</sup> Philippe Weyl, « La destruction des tombeaux et l'exhumation des rois à Saint-Denis », dans Roger Bourderon (dir.), *Saint-Denis ou le Jugement dernier des rois*, Saint-Denis, Éditions PSD de Saint-Denis, 1993, p. 243.

<sup>67</sup> *Ibid.*

les sarcophages entreposés dans le sous-sol de la basilique, dont ceux du caveau des derniers Valois. C'est en automne que commence leur exhumation<sup>68</sup>. Le vendredi 18 octobre, vers 7 heures du matin, sont extraits du caveau les cercueils d'Henri II et de Catherine de Médicis. Le rapport laissé par Dom Druon donne des détails sur l'emplacement du cercueil de Catherine de Médicis<sup>69</sup> : « Ces cercueils étoient placés les uns sur les autres, sur 3 lignes. Au 1<sup>er</sup> rang à main gauche en entrant étoient les cercueils de Henri II, de Catherine de Médicis, et de Louis d'Orléans leur 2<sup>e</sup> fils. Le Cercueil de Henri II étoit posé sur des barres de fer, et les deux autres Cercueils estoient posés sur celui d'Henri II »<sup>70</sup>. Les corps furent déposés dans la fosse commune dite « des Valois », située près du portail nord de la basilique.

Comme d'autres corps exhumés avant eux, les dépouilles des Valois suscitent une fascination morbide auprès des équipes chargées des travaux et des nombreux curieux qui les suivent. L'intérêt se porte avant tout sur le corps de Catherine de Médicis qui fait l'objet d'au moins deux prélèvements : sa mâchoire inférieure<sup>71</sup> et sa jambe sont retirées<sup>72</sup>.

Sous la Restauration, les deux fossés communs qui ont accueilli les corps des rois et reines sont ouverts, les ossements prélevés pour réintégrer la basilique. Le 18 janvier 1817, ils sont déposés dans des coffres de marbre installés dans l'ancien caveau de Turenne ; des plaques de marbre noir présentant les noms des défunts scellent les murs. C'est à cet endroit qu'ils se trouvent encore aujourd'hui<sup>73</sup>.

## Conclusion

Ainsi s'achèvent les pérégrinations du corps de Catherine de Médicis, dont la vie comme le décès sortent décidément de l'ordinaire. Il serait néanmoins disproportionné de considérer qu'il s'agit là

---

<sup>68</sup> Leur fonte est justifiée officiellement par la nécessité de récupérer le plomb avec lequel ils étaient fabriqués, destiné à la fabrication d'armes.

<sup>69</sup> *Journal Historique de l'extraction des cercueils de plomb des Rois, Reines, Princes, Princesses, abbés et autres personnes qui avaient leurs Sepulture dans l'Eglise de l'abbaye royale de St Denis en France*, AN AE I 15, fol. 5r-6v. Sur l'état de la documentation relative à l'exhumation des corps en 1793 voir Joël Cornette, *Henri IV à Saint-Denis. De l'abjuration à la profanation*, Paris, Belin, 2010 et du même « L'étrange affaire du crâne d'Henri IV », dans *L'Histoire*, 1<sup>er</sup> fév. 2011 (<http://www.histoire.presse.fr/actualite/infos/etrange-affaire-du-crane-henri-iv-01-02-2011-14996>); Stéphane Gabet, Jean-Pierre Babelon, Pierre Belet, « Pourquoi la tête d'Henri IV a-t-elle été authentifiée à 99,9 % ? » dans *L'Histoire*, 23 fév. 2011 (<http://www.histoire.presse.fr/actualite/infos/pourquoi-tete-henri-iv-a-t-elle-ete-authentifiee-a-999-23-02-2011-14871>).

<sup>70</sup> La deuxième rangée, au milieu, est formée de quatre cercueils qui contiennent François II, François d'Alençon, Marguerite et Marie-Élisabeth de France, ainsi que deux urnes contenant des cœurs posées au-dessus. La troisième rangée, à droite, contient les cercueils (du bas vers le haut) de Charles IX, Henri III et « deux autres petits » (contenant probablement Jeanne et Victoire, filles jumelles de Catherine de Médicis, mortes le jour de leur naissance). Curieux sont les nombreux ossements qui se trouvaient sous les tréteaux de fer qui portent les cercueils des Valois ; il s'agit probablement d'ossements trouvés lorsqu'on creusa le caveau en 1719.

<sup>71</sup> Avec d'autres fragments osseurs, cette mâchoire réapparut dans les réserves du Louvre et fut rendue à l'abbaye. Voir à ce sujet le *Figaro* du 30 mars 1893, (qui reproduit une lettre de Lemaire à Nieuvekerke datée de 1864 au sujet de cette trouvaille). Il est possible que le maxillaire ait été retiré par Alexandre Lenoir lui-même ; voir Stéphane Gabet, « Alexandre Lenoir : sauveur ou profanateur de momies ? », dans P. Charlier, L. Lo Gerfo (dir.), *Le Miroir du temps. Les momies de Randazzo (Sicile, XVIIe-XIXe siècle)*, Paris, De Boccard, 2011.

<sup>72</sup> Cette jambe momifiée, prise par Étienne Brulay, receveur des domaines de Saint-Denis, passa en 1801 avec toute une collection de « reliques royales » ainsi qu'un dossier documentaire par héritage à Madame Tavet, veuve de Camille Tavet, et se trouve actuellement dans la réserve du Musée Tavet-Delacour à Pontoise (n° 372170) ; voir Henry Vidal, « Reliques de rois », dans *Le Figaro*, supplément littéraire n° 114, 12 juin 1921 (<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k273383q/f1>).

<sup>73</sup> Jean-Michel Leniaud, Philippe Plagnieux, *La basilique de Saint-Denis*, Paris, Éditions du patrimoine, 2012, p. 164.

d'un fait sans commune mesure ; les enterrements sont soumis plus que d'autres cérémonies de la couronne aux aléas du temps et aux circonstances : François II, Charles IX et Henri III ont tous été enterrés sans cérémonie particulière - pour les deux premiers, Catherine de Médicis attendait l'achèvement du mausolée qu'elle projetait de construire à Saint-Denis dès 1560.

La reine mère comme Henri III partagent le sort de beaucoup de souverains dont la dynastie s'éteint : le changement dynastique va de pair avec le démontage de la renommée et de la *mémoria* de la famille qui a régné auparavant. Néanmoins, la virulence des commentaires, l'écho dans les pamphlets et mémoires du temps et dans l'historiographie du siècle suivant donnent à cette mort une couleur particulière qui se distingue des décès royaux du XVII<sup>e</sup> siècle. Il faudra attendre la mort de Louis XIV pour retrouver une verve similaire, témoignant du détachement grandissant des sujets à l'égard de la couronne<sup>74</sup>.

---

<sup>74</sup> Les nombreux poèmes satiriques publiés suite à la mort du roi en témoignent ; voir Henri Durantou (éd.), « Ci-gît notre invincible roi... ». Épitaphes satiriques sur la mort de Louis XIV, Paris, Cour de France.fr, 2010 (<http://cour-de-france.fr/article1396.html>).